



7 Juillet 2026

Objet : Avis important : T. Rowe Price Funds SICAV – Modifications affectant certains fonds

Cher Actionnaire,

Ce courrier vise à vous informer des modifications apportées au prospectus de T. Rowe Price Funds SICAV dans la mise à jour de juillet 2026 :

1. À compter du 1^{er} octobre 2026, le fonds Global High Yield Bond Fund sera renommé High Yield Bond Fund. La modification proposée vise à supprimer la mention « Global » du nom du fonds afin de mieux refléter son exposition croissante aux obligations libellées en dollars américains, tout en conservant la possibilité d'accroître la diversification et d'investir à l'échelle mondiale. Cette modification n'a aucune incidence sur la composition du portefeuille, la stratégie d'investissement ou le profil de risque du fonds.
2. Changement d'indice de référence pour le Global High Yield Bond Fund (qui sera renommé « High Yield Bond Fund » le 1er octobre 2026) : l'indice J.P. Morgan Global High Yield sera remplacé par le Bloomberg US HY 2% Issuer Constrained, avec effet au 1er octobre 2026. L'indice de référence continuera d'être utilisé à des fins de comparaison des performances.

Ces modifications constituent un changement important pour les fonds mentionnés et entreront en vigueur à la date indiquée ci-dessus et dans le prospectus.

Si vous souhaitez transférer vos placements dans un autre fonds ou demander le rachat de votre participation, vous pouvez le faire à tout moment et sans frais, selon les conditions énoncées dans le prospectus.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à T. Rowe Price. Pour toute question, veuillez contacter votre chargé de clientèle ou votre représentant.

Les versions les plus récentes du Document d'information clés ou DIC (disponible en français et en néerlandais), du prospectus et des statuts, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels (en anglais), vous seront fournis gracieusement par T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à.r.l. via le site internet www.eifs.lu/troweprice.

La valeur actuelle nette (VAN) est publiée sur www.fundinfo.com.

Il est essentiel de lire attentivement le Document d'information clés avant d'investir.

Les actionnaires peuvent sortir sans frais hors taxes éventuelles.

Le taux de retenue à la source en vigueur en Belgique est de 30%.



T. ROWE PRICE FUNDS SICAV

Société d'investissement à capital variable
Siège social : European Bank & Business Center,
6c route de Trèves,
L-2633 Senningerberg,
Grand-Duché de Luxembourg

7 Juillet 2026

Objet : Avis : Modifications apportées au prospectus de T. Rowe Price Funds SICAV

Cher Actionnaire,

Ce courrier vise à vous informer des modifications suivantes apportées au prospectus de T. Rowe Price Funds SICAV (la « **SICAV** ») dans la mise à jour de juillet 2026.

- 1) Ajout de T. Rowe Price Associates, Inc en tant que sous-gestionnaire d'investissement du Multi-Asset Global Income Fund, à compter du 1^{er} juin 2026.
- 2) Ajout de T. Rowe Price Australia Limited en tant que sous-gestionnaire d'investissement du Global Real Estate Securities Fund, à compter du 1^{er} juillet 2026.
- 3) Ajout d'informations concernant le label Towards Sustainability octroyé à l'US Impact Equity Fund à la page consacrée au fonds dans le prospectus ainsi que dans l'annexe durabilité correspondante.
- 4) Clarification concernant les filtres d'exclusion et les exclusions applicables aux indices de référence « accord de Paris » utilisés par l'US Equity Fund dans l'annexe durabilité correspondante.
- 5) Suppression de l'Asian Opportunities Equity Fund à la suite de sa fusion avec l'Asian ex-Japan Equity Fund le 12 juin 2026.
- 6) Clarification relative à l'intégration de l'analyse des facteurs de gouvernance et de durabilité au sein du processus d'investissement des compartiments de la SICAV, aux pages consacrées aux compartiments concernés.
- 7) Clarification du « Risque environnemental, social et de gouvernance », qui sera par ailleurs renommé « Risque de durabilité ». Clarification du « Risque de durabilité », qui sera par ailleurs renommé « Risque produit en ce qui concerne l'alignement sur les critères de durabilité » pour les compartiments qui ont un objectif d'investissement durable ou qui cherchent à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales.
- 8) Ajout de M. Barnaby-Liddon Taylor en tant que gérant de la société de gestion de la SICAV.
- 9) Mises à jour générales, modifications et clarifications des formulations et tout autre changement dicté par les lois et règlements applicables et/ou par l'autorité de tutelle.

Aucune de ces modifications n'aura une incidence significative sur la stratégie d'investissement des fonds.

Comme à l'accoutumée, si vous souhaitez transférer vos placements dans un autre fonds ou demander le rachat de votre participation, vous pouvez le faire à tout moment et sans frais, selon les conditions énoncées dans le prospectus.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à T. Rowe Price. Pour toute question, veuillez contacter votre chargé de clientèle ou votre représentant.

Les versions les plus récentes du Document d'information clés ou DIC (disponible en français et en néerlandais), du prospectus et des statuts, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels (en anglais), vous seront fournis gracieusement par T.Rowe Price (Luxembourg) Management S.à.r.l. via le site internet www.eifs.lu/troweprice.

La valeur actuelle nette (VAN) est publiée sur www.fundinfo.com.

Il est essentiel de lire attentivement le Document d'information clés avant d'investir.

Les actionnaires peuvent sortir sans frais hors taxes éventuelles.

Le taux de retenue à la source en vigueur en Belgique est de 30%.